

## **1. OBJECTIFS ET CONTENU**

Par des travaux pratiques, le cours d'analyse de textes vise les objectifs de la première année : l'acquisition d'une culture de base privilégiant les grands mouvements de l'histoire littéraire, les grandes œuvres des littératures française, québécoise et francophones, les questions d'esthétique générales, le développement des aptitudes à l'analyse; une maîtrise suffisante de la communication orale et écrite. Plus précisément, le cours vise la culture des capacités de communication et de synthèse par des exercices oraux et écrits ciblés. Servant de base aux exposés magistraux et aux périodes de discussion en classe, ces analyses participeront à mettre en lumière des questionnements plus larges (notamment relativement à l'histoire littéraire) et illustreront le rôle que joue l'exercice d'analyse textuelle dans la pratique de l'étudiant et du chercheur en littérature.

## **2. BIBLIOGRAPHIE**

Toutes ces lectures sont obligatoires.

- François Villon, *Poésies*, édition bilingue au choix, [c. 1460].
- Jean Racine, *Phèdre*, édition au choix, [1677].
- Mme de Lafayette, *La princesse de Clèves*, Paris, Garnier-Flammarion, 2009 [1678].
- Pierre Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses*, Paris, Garnier-Flammarion, 2006 [1782].
- Victor Hugo, *Le dernier jour d'un condamné*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1999 [1857].
- Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*, édition au choix, [1857].
- Hector de Saint-Denys Garneau, *Regards et jeux dans l'espace*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1999 [1937].
- Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris/Montréal, Présence africaine/Guérin littérature, 1990 [1947].
- Jean Genet, *Les bonnes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/théâtre », 2001 [1947].
- Michel Tremblay, *Les belles-sœurs*, Arles/Montréal, Actes Sud/Leméac, 2007 [1979].
- Virginie Despentes, *Baise-moi*, Paris, J'ai lu, coll. « Nouvelle génération », 1999 [1994].
- Joséphine Bacon, *Un thé dans la toundra/Nipishapui nete mushuat*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2014.

## **3. CALENDRIER DES SÉANCES**

Un calendrier précis des séances (exposés oraux et interventions de « répondant ») sera établi aux premières séances du cours et mis à jour, au besoin, sur la plate-forme StudiUM.

## 4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

### a. Un exposé oral (30 %)

L'exposé, d'une durée de **15 minutes**, portera sur un extrait court et bien circonscrit d'une des œuvres du corpus et prendra la forme d'une explication de texte. **Une semaine avant la date de votre exposé**, vous me ferez part de l'extrait choisi : les indications de l'extrait seront remises à votre répondant et à vos collègues en préparation aux périodes de discussion qui suivront chaque exposé. Il est fortement recommandé de faire approuver l'extrait et les grandes lignes de votre travail avant la tenue de votre exposé. Les exposés seront répartis au long du trimestre selon le calendrier établi aux premières séances.

### b. Un travail écrit (30 %)

D'une longueur de cinq pages à double interligne, le travail écrit prendra la forme d'un compte rendu critique d'une œuvre du corpus et sera à remettre à la séance du **1<sup>er</sup> novembre 2016**.

### c. Un examen sur table (30 %)

La rédaction d'un travail de cinq pages à double interligne, sous forme d'une explication de texte ou d'un commentaire composé (au choix) se fera en classe à la séance du **13 décembre 2016**. Deux semaines avant la tenue de l'examen, des choix d'extraits à analyser et des directives plus précises vous seront fournies. L'œuvre choisie, une grammaire, un dictionnaire de langue, de même que les notes de cours seront autorisées le jour de l'examen. L'utilisation de l'ordinateur sera, lui, interdit.

### d. Intervention en tant que « répondant » et participation (10 %)

Cette seconde intervention orale prendra la forme d'une « réponse » à l'exposé d'un de vos collègues en fonction de la lecture que vous aurez vous-même faite de l'œuvre qu'il aura choisie. Il s'agira d'engager la discussion sur des aspects de l'œuvre et/ou de son travail d'analyse qui vous paraissent pertinents et susceptibles d'alimenter la réflexion sur le texte.

## 5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour tous les exercices, l'évaluation portera sur la pertinence et la cohérence de l'analyse, le choix des arguments et des citations servant à les illustrer, de même que sur la clarté des explications. La qualité de l'expression (à l'oral comme à l'écrit) sera déterminante dans l'attribution des notes, tout comme la structure de vos travaux. Tout retard non motivé dans la remise des travaux sera pénalisé.

Toute forme de plagiat est strictement interdite et peut avoir des conséquences graves. Pour plus de détails, consulter ces deux sites :

1. Le règlement officiel sur le plagiat ou la fraude (étudiants de premier cycle) : [http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/ens30\\_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf](http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf)

2. La page « Citer correctement vos sources », sur le site de l'Université de Montréal :  
<http://www.integrite.umontreal.ca/pratiques/sources.html>

Enfin, les étudiants qui le jugent nécessaire sont fortement encouragés à profiter des ressources et programmes d'aide en français mis à la disposition par l'Université de Montréal. Visiter le site du « Centre de communication écrite » :  
<http://www.cce.umontreal.ca/caf.htm>